

Dans le compte rendu du GT ministériel du 28 novembre, Solidaires Finances a présenté le projet d'harmonisation partielle de l'IMT sur 3 ans. A l'occasion du CTM (Comité Technique Ministériel) du 12 décembre, les ministres ont annoncé leur arbitrage à ce sujet. Solidaires a toujours été historiquement, depuis 1989, en pointe sur le combat pour une IMT au cœur du régime indemnitaire Finances et avec un montant élevé. Nos revendications, largement partagées par les autres organisations syndicales, ont finalement été entendues sur de nombreux points. Un arbitrage positif, une décision qui va dans le bon sens : voilà qui change et fait du bien dans cette période difficile ! Dommage que ce soit gâché par un ver dans le fruit, à savoir une belle arnaque...



[Voir le document Solidaires Finances](#)